

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le vendredi 10 décembre 2010 dans la Salle du Conseil de l'Agence de la BEAC de Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des tendances de l'économie mondiale au quatrième trimestre 2010 ainsi que des prévisions économiques, monétaires et financières actualisées de la CEMAC pour 2010 et 2011.

Tout en se félicitant de la confirmation de la reprise économique mondiale, tirée par le dynamisme des pays émergents et le rebond du commerce mondial, le CPM a cependant relevé que ladite reprise demeure fragile, au regard notamment des risques pesant sur les perspectives de l'activité mondiale, en liaison avec l'émergence ou la persistance de certains facteurs d'incertitude, respectivement aux Etats-Unis et en Europe.

Au plan sous-régional, le CPM a noté que l'année 2010 devrait s'achever sur une nette reprise de l'activité économique dans la Sous-région, grâce à une conjoncture internationale favorable, à l'accroissement des investissements publics et privés et à la bonne tenue du secteur non pétrolier. Pour 2011, cette bonne orientation de l'économie devrait se confirmer, voire s'accroître, en relation avec une forte hausse de la production pétrolière et la mise en œuvre de projets structurants. Ainsi, la croissance économique s'établirait à 4 % en 2010 et 4,8 % en 2011, contre 2,1 % en 2009. Les pressions inflationnistes s'atténueraient à 1,8 % en 2011, contre 2,1 % en 2010. Pour leur part, les comptes publics et extérieurs poursuivraient leur redressement et le taux de couverture extérieure de la monnaie demeurerait confortable autour de 100 %.

Afin de consolider la reprise de l'activité économique dans la Sous-région, le CPM a insisté sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaires rigoureuses, dans le cadre des programmes économiques et financiers des Etats.

.../...

Compte tenu de toutes ces analyses, et après examen des facteurs de risques susceptibles de peser sur la stabilité monétaire, le Comité de Politique Monétaire a décidé de :

- ✓ Maintenir inchangées les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques ;
- ✓ Maintenir inchangés les Taux d'intérêt sur Placements Publics ;
- ✓ Maintenir inchangés les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération de ces réserves.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance du Rapport de la Salle des Marchés.

Faisant le point de l'état d'avancement du Projet d'émission des titres publics à souscription libre dans la CEMAC, le CPM a souligné la nécessité, pour la BEAC, de tout mettre en œuvre pour accélérer cette réforme et soutenir les Etats dans leur volonté de recourir aux marchés financiers en appui à leur politique budgétaire.

Enfin, le CPM a adopté le calendrier de ses réunions ordinaires pour l'année 2011 ainsi qu'il suit :

- Deuxième décade de mars ;
- Première décade de juillet ;
- Deuxième décade d'octobre ;
- Deuxième décade de décembre./-

Fait à Douala, le 10 décembre 2010

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**Lucas ABAGA NCHAMA**